Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 🖷 : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 8 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NON AUX LICENCIEMENTS !

Les élus au CSE du magasin BUT LA JAILLE ont eu la confirmation aujourd'hui que l'entreprise a décidé de fermer le magasin. Les 25 employés seront licenciés.

Avant l'ouverture du magasin de Dothémare, il y a deux ans, le patron a voulu imposer une mutation dans le nouveau magasin avec une baisse de salaire à ceux de La Jaille. Les employés ont majoritairement refusé la baisse de leur salaire. Le magasin de La Jaille a continué à tourner et à rapporter des bénéfices au patron.

Ces licenciements sont d'autant plus inadmissibles que le magasin n'a aucune difficulté financière. Pire, malgré toutes les manœuvres de la direction, le magasin de La Jaille a continué à faire plus de chiffre que le nouveau de Dothémare.

Ce lundi 8 mars, une délégation de camarades de la CGTG a apporté son soutien aux employés.

La CGTG condamne ces licenciements qui menacent des travailleurs dans plusieurs secteurs, aéroport, hôtellerie, énergie, commerce, banane ;

La CGTG appelle tous ses mandants et plus largement tous les travailleurs à se mobiliser pour défendre leur emploi, leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail.

P/o Le secrétaire général de la CGTG
Jean-Marie NOMERTIN